Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXV — No. 6 Sudbury, Ont., le 25 août, 1966 le numéro: 10 cents

Avertissement de la Cie Bell:

GUERRE AUX APPELS OBSCENES

Ceux qui emploient le téléphone aux fins d'importuner ou de menacer les gens jouent avec le feu. En effet, M. Marcel Vincent, président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, annonçait la poursuite plus intensive d'un programme visant à démasquer les auteurs d'appels contrariants.

Ce programme de lutte intensive sera porté à l'ensemble des services de la compagnie, et d'ici la mi-juillet, plus de 2,000 préposés du service de toutes les régions desservies recevront une formation particulière sur la façon de donner suite aux plaintes que pourront leur formuler les abonnés victimes d'appels contrariants.

Pour peu qu'un abonné soit importuné de façon répétée, il pourra ainsi s'assurer de l'aide prompte et efficace d'une préposée du service.

A chaque fois qu'il sera porté à la connaissance de la compagnie qu'un téléphone aura servi à proférer des menaces de violence physique, d'enlèvement ou de dommages à la propriété, il sera fait appel à un spécialiste pleinement autorisé qui s'emploiera par tous les moyens à y mettre fin.

M. Vincent déclarait, de plus que "Bell Canada donnera son plein appui à toute autorité judiciaire compétente et fournira toutes les pièces à conviction nécessaires à la poursuite d'individus coupables de telles infractions."

Il ajoutait afin qu'en raison de la façon même dont les appels contrariants sont faits, il est souvent difficile d'en retracer les auteurs, mais qu'à tout événement, Bell Canada dispose actuellement d'appareils efficaces pour retracer les appels et qu'elle n'hésite pas en faire usage au besoin.

Bell Canada vous suggère quelques moyens de traiter les appels obscènes ou importuns. Voici les trois étapes à suivre:

1. **Ne parlez pas.** Ces personnes recherchent un interlocuteur. N'en soyez pas un.
2. **Raccrochez** — lorsque votre interlocuteur refuse de parler;
—au premier mot obscène;
—lorsque votre interlocuteur ne s'identifie pas d'une manière satisfaisante.
3. **Appelez La Compagnie Bell du Canada** lorsque ces appels obscènes ou importuns se répètent.

Un directeur des 'STEEL' dénonce sévèrement les grèves dites spontanées

TORONTO — Le directeur canadien des métallurgistes-unis d'Amérique, M. William Mahoney, a critiqué les syndiqués qui prennent part à des grèves spontanées. Dans une déclaration transmise à la presse par suite de la grève spontanée qu'ont déclenchée quelque 11,000 cotisants de son syndicat à l'usine de Steel Co. à Hamilton, M. Mahoney affirme qu'en se faisant les instigateurs de grèves qui ne sont pas autorisées et appuyées par la direction de leurs syndicats, une minorité de travailleurs mettent en danger le régime de libres négociations collectives.

Le chef syndical a souligné que les grèves spontanées sont compréhensibles, attribuables aux lois "sottes et démodées" qui régissent les négociations collectives. "Mais tous les employeurs indifférents et toutes les lois injustes du pays ne donnent pas raison aux syndiqués qui nuisent aux procédures démocratiques de leur propre mouvement syndical."

Depuis quelque temps déjà quelque 14,000 Métallos de la compagnie International Nickel à Sudbury et Port Colborne poursuivent une grève non autorisée par la direction du syndicat, et les Métallos de Stelco ont décidé d'en faire autant.

Un détachement de 180 policiers a dû intervenir à l'usine de Hamilton, où quelque 5,000 grévistes qui bloquaient l'entrée de l'usine s'en sont pris à leurs propres dirigeants syndicaux. Ceux-ci les pressaient de cesser leur grève illégale.

Le juge Walter Little, président du comité de conciliation chargé d'examiner le différend entre les Métallos et Stelco, a déclaré que les séances seront suspendues tant que durera la grève.

La population du pays: 20 millions

OTTAWA — La population du Canada touchera les 20 millions vers le milieu du mois d'août, estime-t-on à Ottawa, et il y a de fortes chances que le 20,000,000ième habitant soit un immigrant plutôt qu'un nouveau-né.

Le Bureau fédéral de la statistique n'est toutefois pas en mesure de dire qui, précisément, pourra revendiquer cet honneur. Il est même possible que le chiffre de 20 millions soit déjà atteint.

La population s'est accrue à un rythme soutenu depuis quelques années. Les naissances ont baissé, il est vrai, mais ce mouvement a été compensé par une plus forte immigration. En 1961, il y avait 261 nouveaux-nés par 10,000 habitants au Canada. La population totale était alors de 18,238,000. Au cours de l'année passée, le nombre de nouveaux-nés par 10,000 habitants est tombé à 214.

La moyenne des naissances à chaque mois est de 32,800. En juin cette année, elles ont cependant atteint 37,402. Pour une raison ou pour une autre, c'est en mars, juin et septembre que les naissances sont les plus nombreuses.

Les morts se chiffrent, par contre, à environ 13,000 par mois. Les autorités canadiennes ne tiennent aucune statistique sur l'émigration des Canadiens à l'étranger.

Cette année, l'immigration au Canada est plus forte que l'an dernier, alors que 146,758 étrangers étaient venus s'établir au pays, soit plus que le double du nombre d'immigrants en 1961. Au cours des douze mois écoulés de juin 1965 à juin 1966, le nombre s'est élevé à 165,986.

Compte tenu des naissances, de l'immigration, des décès et de l'émigration, la population canadienne s'accroît d'environ 33,000 par mois. De telles données permettent d'établir à 19,985,000 la population au 1er août et à 20 millions, vers le 15 août.

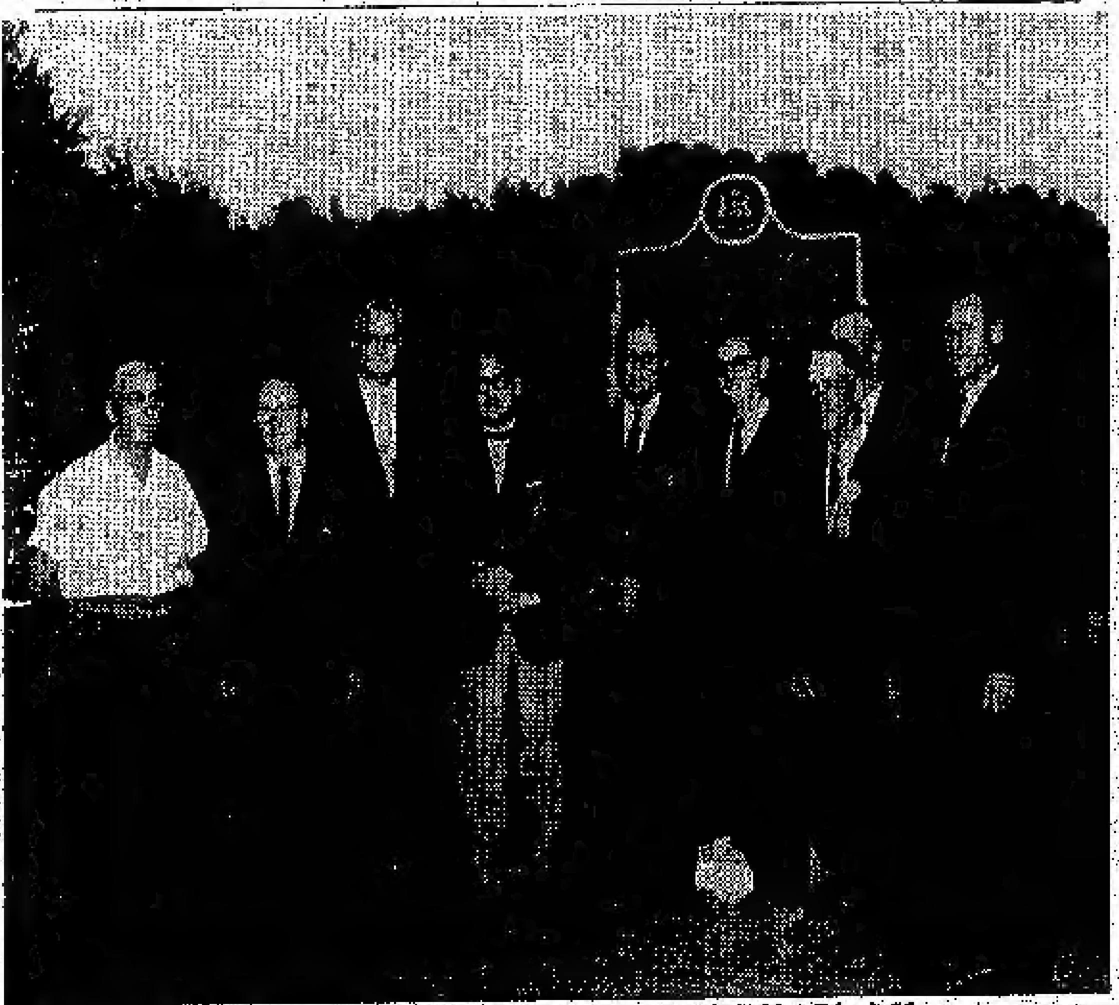

Le mercredi 13 juillet 1966, une plaque historique a été dévoilée à Magnetawan pour commémorer la construction des écluses à cet endroit. Cette plaque fait partie d'une série de plaques commémoratives érigées à travers la province par le Ministère du Tourisme et de l'Information selon les indications de la Commission des Sites historiques de l'Ontario. Parmi ceux qui ont pris part à la cérémonie, étaient: de g. à d.- G.J. Grunig un pionnier du village de Magnetawan qui dévoila la plaque; J.S. Darling, Préfet de Burks Falls; W.H. Cranston, vice-président de la Commission des Sites historiques de la province; Harvey Rauflaub, président de l'Association Touristique de Almaguin Highlands; Allister Johnston, M.P.P. (Parry Sound); G.H. Aiken, M.P. (Parry Sound-Muskoka); Arthur Rauflaub, Préfet de Magnetawan; Ken Strickland, président de l'Association "Magnetawan and Lakes" et Ted Bunt de Burks Falls.

Dès janvier, les dons de charités seront numérotés

OTTAWA — Les dons de charité seront numérotés lorsque le gouvernement fédéral imposera ses nouveaux règlements au sujet des exemptions d'impôt, en janvier prochain.

Les paroisses, les services sociaux et les autres organisations de charité seront dotés d'un numéro de série qui permettra la vérification facile des montants d'argent reçus ou donnés.

L'exemption uniforme de $100 accordée pour les frais médicaux et les dons de charité demeurera inchangée. Toutefois, les reçus portant sur des dons plus considérables devront porter un numéro de série afin de faciliter la tenue des livres de l'impôt à Ottawa. Le nombre des organisations touchées par cette mesure s'élève présentement à 40,000 et il pourrait être plus élevé, selon les porte-parole du gouvernement. En fait, le ministre du revenu, M. Benson, tente une nouvelle expérience de comptabilité pour "boucher les trous" dans le domaine des impôts.

Les principaux abus se sont produits dans le domaine des reçus donnés par les Eglises et organisations religieuses. Lorsque les nouvelles mesures seront en vigueur, les sociétés concernées seront enregistrées au ministère du revenu qui examinera leurs livres. Un amendement à la loi en ce sens a été adopté par les Communes avant l'ajournement de la session. Il crée une nouvelle "section des organisations charitables" au ministère. Le nouveau bureau, qui comprend 15 personnes, est dirigé par un percepteur d'expérience, M. J.-H. Delavignette.

Toutes les organisations qui reçoivent de l'argent pour des fins religieuses, éducatives, sanitaires, sociales ou pour le bien commun devront s'inscrire au ministère en janvier 1967.

Elles devront fournir des rapports financiers annuels et identifier leurs reçus par leur numéro de série.

Une étude sur la croissance de la population canadienne-française!

Pour la première fois, un projet de recherche sur la croissance de la population canadienne française débutera à l'automne et s'étendra sur une période de trois ans. Le directeur en est le docteur A. Demirjian, D.D.S., professeur agrégé au département de biologie dentaire de la faculté de chirurgie de l'université de Montréal. Le projet s'intitule: "Etude épidémiologique de la santé bucco-dentaire et de la croissance cranio-maxillo-faciale et somatique de l'enfant canadien-français". Cette étude se divise en trois parties:

La première est l'épidémiologie des maladies bucco-dentaires: la deuxième est la croissance et le développement de l'enfant, en général et au point de vue dentaire: et la troisième partie est l'étude du milieu socio-économique.

Plusieurs professeurs participeront aux recherches, notamment le docteur Georges Perreault, professeur agrégé au département de pédontie de la faculté de chirurgie dentaire, les docteurs Jean Benoit, professeur agrégé et Jacques Gomila, professeur assistant au département d'anthropologie de la faculté des sciences sociales, économiques et politiques et M. Jacques St-Pierre, directeur du centre de calcul. Ces travaux de recherches ont été rendus possibles grâce à un octroi du ministère fédéral de la santé et du bien-être social. Le département de l'hygiène publique de la ville de Montréal prendra part à ces travaux par l'intermédiaire du docteur A. Paquin, surintendante de l'hygiène de l'enfance à la ville de Montréal, qui fera les examens médicaux des enfants.

Afin de permettre cette étude, 200 enfants garçons filles entre 6 et 12 ans, seront choisis dans les écoles de la ville. Ces enfants seront tous d'origine canadienne-française.

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian . Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice: Mme Yvonne Lemieux
Rédacteur-en-chef: Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

La rénovation adaptée de la vie religieuse

Dans un article publié dans un journal de Montréal le 24 mai dernier, un confrère "tenta" d'exposer les conditions d'une adaptation de la vie religieuse à notre époque. A cause des conséquences éventuelles des idées émises, je dois, avec regret, le contredire sur plusieurs points, d'autant plus que d'autres confrères m'ont incité à agir ainsi.

L'auteur de cet article déplore notamment que les communautés religieuses soient pratiquement fermées aux enquêtes sociologiques. Mais quelle relation peut-il exister entre la sociologie comme telle et la vie religieuse? —les deux n'évoluent pas du tout sur le même plan.

Il se demande ensuite si les communautés religieuses auraient peur de la vérité? — Les communautés n'ont pas peur de la vérité, en principe, mais elles redoutent, — non sans raison!... —ceux qui ont la manie de chercher des scandales pour les lancer dans le public, et pour qui la notion de calomnie et de médisance est inconnue. D'ailleurs, on ne peut soutenir, sans nuances, que les communautés religieuses, et aussi l'Eglise, n'ont rien à cacher; en effet, il y a des misères partout, et la justice ainsi que la charité exigent qu'on ne les étale pas au dehors, sans motif proportionnellement grave. Il faut même ajouter que chacun de nous, — et qui que nous soyons —, a des choses dans sa vie et dans sa famille qu'il ne préfère ne pas dévoiler. Cette vérité s'applique tout autant à l'Eglise et aux communautés religieuses.

On dit encore que les religieux sont "quasi totalement coupés de la vie". Mais une telle affirmation est absolument inadmissible, pour ne pas dire davantage. En effet, les religieux et les religieuses de vie active, exercent leur apostolat comme éducateurs, comme infirmières, comme prêtres dans le ministère auprès des âmes. Par ces fonctions accomplies en pleine "pâte humaine", les religieux, les religieuses, et aussi les prêtres, évoluent au plan de l'existence

La rénovation — p. 3

Déficiences de la méthode rythmique

NEW YORK — Un éminent psychiatre catholique, qui a fait des recherches en vue d'appuyer l'emploi de la méthode rythmique de limitation des naissances, a déclaré que ses découvertes l'ont amené à croire que cette méthode était peu recommandable.

"Je dois en venir à la conclusion, que la méthode rythmique engendre de sérieux problèmes psychologiques", a affirmé le Dr John R. Cavanagh, professeur à la faculté de théologie du Catholic University of America.

Le médecin, membre de la commission d'études sur la limitation des naissances nommée par le pape Paul VI, fait part des résultats de son enquête à ce sujet dans l'édition d'août du magazine Marriage.

Après avoir fait remplir un questionnaire à 2,000 personnes qui ont employé cette méthode, le Dr Cavanagh conclut que l'emploi de cette méthode prive "la femme de l'acte conjugal du plus désir et cause ainsi de graves frustrations chez plusieurs couples".

En outre, affirme-t-il, "la mésentente au sujet de son utilisation et les querelles portant sur son insuccès sont causes de discorde matrimoniale". "Ce manque d'harmonie conjugale, et les symptômes qui l'accompagnent, peuvent provoquer des troubles psychiques chez les enfants".

L'enquête a porté uniquement sur les couples qui ont réussi rant la période où elle en a le

Déficiences — p. 4

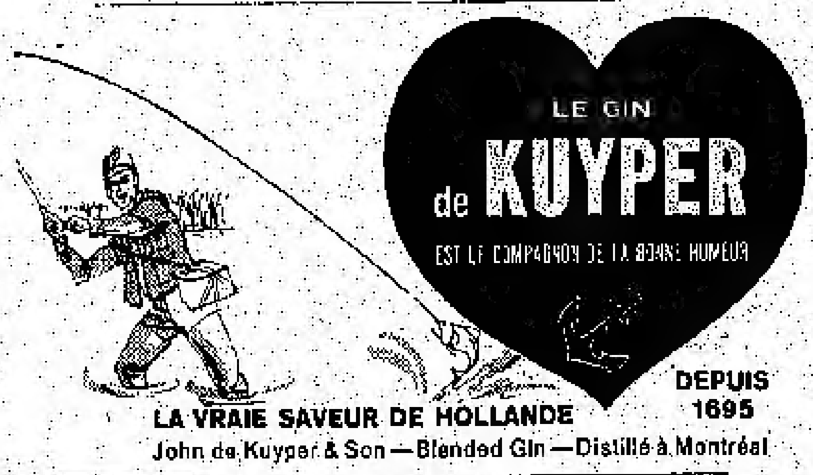

Etes-vous bon conducteur?

Pour savoir si vous conduisez *vraiment* bien, regardez la télévision de Radio-Canada le jeudi 8 septembre, à 10h du soir. Shell Canada et tous les vendeurs Shell et White Rose du Canada vous feront passer de nouveau le test "Etes-vous bon conducteur?"

Ce programme d'une heure est en fait un véritable examen de conduite automobile. Ce formulaire officiel vous permet de passer l'examen chez vous, dans votre fauteuil.

On vous expliquera au début du programme comment utiliser le formulaire et comment marquer les points.

Ne jetez pas ce formulaire officiel; gardez-le à portée de la main pour le jour de l'émission.

Gardez ce formulaire officiel pour l'examen "Etes-vous bon conducteur?"

RÉPONSE	POINTS	RÉPONSE	POINTS	RÉPONSE	POINTS
1______	( )	10 A ☐ B ☐ C ☐ D ☐	( )	17______	( )
2______	( )			18______	( )
3______	( )			19______	( )
4 A ☐ B ☐ C ☐ D ☐	( )	11______	( )	20 A ☐ B ☐ C ☐	( )
		12______	( )		
		13______	( )	21 A ☐ B ☐ C ☐ D ☐	( )
5______	( )	14______	( )		
6______	( )	15 A ☐ B ☐	( )		
7______	( )			22 A ☐ B ☐ C ☐ D ☐	( )
8______	( )	16 A ☐ B ☐ C ☐	( )		
9______	( )				

NOMBRE DE POINTS______☐

EMISSION PRÉSENTÉE PAR SHELL CANADA EN COLLABORATION AVEC LE CONSEIL CANADIEN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

IMPRIMERIE COMMERCIALE

Travaux Artistiques bosselage sur place

SERVICE DE 8 HEURES SUR:

- Faire-part de mariage
- Cartes de "Stag Parties"
- Billets d'admission

FOURNITURES DE BUREAU:

- en-têtes de lettres,
- enveloppes,
- factures,
- contrats,
- relevés de compte,
- cartes d'affaire,
- livres de reçus,
- chèques personnels,
- programmes,
- brochures,
- catalogues,
- certificats,
- pancartes,
- circulaires,
- dépliants, etc . . .

MENUS DE RESTAURANT SUR CARTON PLASTIQUE LAVABLE

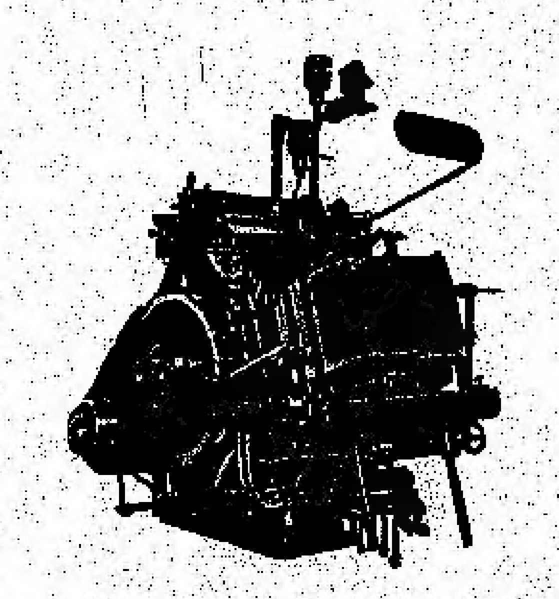

La seule imprimerie française de la région de Sudbury

Arts Graphiques Ltée

Tél. 673-0700

122 ELM EST — SUDBURY, ONT

LOCAL 2 — SYNDICAT INTERNATIONAL DES TYPOGRAPHES

Le jeudi soir à 9 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada: une nouvelle série destinée aux adolescents et intitulée *Age tendre*. Réalisé par Pierre Duceppe et animé par le populaire chanteur Philippe Arnaud, *Age tendre* se propose de briser avec la tradition des chansons à la chaîne et d'apporter du neuf, de l'humour, de la vie à la télévision.

La Morale "Nouvelle"

On entend souvent parler d'un renouvellement de la morale dans l'Eglise, mais bien peu savent apporter les nuances requises. Les vrais théologiens, qui ont eu ou qui ont actuellement le "sens de l'Eglise", savent éviter assez facilement les exagérations. Mais on ne peut en dire autant des théologiens "amateurs", clercs ou laïcs, qui ont une connaissance théologique peu élaborée ou qui n'ont pas le sens de l'objectivité. C'est ce qui explique le foisonnement actuel d'idées émises qui souvent, selon l'expression de S.S. Paul VI, "touchent au comble de l'irrationnel".

Quant à la morale proprement dite, elle subit actuellement l'influence, et parfois même la contamination, de trois courants d'idées, qui comportent des éléments valables, mais qui, portés à la limite, constituent des hérésies: ce sont le psychologisme, le situationnisme, la mystique du péché.

La psychologie moderne a mis en valeur des éléments qui permettent, en certains cas, de reconnaître une diminution notable de la responsabilité: ce que souvent l'on fait d'ailleurs sans raison suffisante. La morale de situation a été condamnée par l'Eglise, notamment par S.S. Pie XII en 1952, et par le Saint-Office en 1956. Sans doute, la morale catholique est une morale de situation jusqu'à un certain point, car les sources de la moralité sont non seulement l'objet et l'intention, mais aussi les circonstances. Il y a enfin la "mystique du péché", qui prétend que les hommes, en faisant l'expérience du péché, évitent le pharisaïsme et offrent à la miséricorde divine l'occasion de se faire valoir pleinement.

Sous l'influence de ces trois courants idéologiques, la morale authentique de l'Eglise est souvent déformée, parfois d'une façon sérieuse. Le théologien et même le simple fidèle doivent se prémunir contre ces déviations, sous peine de tomber dans un laxisme dangereux et néfaste, qui ne voit des péchés graves presque nulle part, et pour lequel les occasions prochaines et non nécessaires de péché sont des notions vétustes, pour ne pas dire ridicules.

On dira, par exemple, que les fautes sexuelles chez les adolescents ne sont pas facilement des fautes graves. Mais il faut ici distinguer les degrés possibles de culpabilité; à ce point de vue, les péchés suivants sont bien différents: une faute solitaire accomplie sous la violence d'une passion compulsive, une faute mise après recherche bien consciente de l'action sexuelle, une faute accomplie avec une personne de sexe différent à la suite d'occasions prochaines de péché non évitées ou même recherchées.

En n'établissant par les distinctions requises entre ces fautes, on peut laisser croire que les péchés de débauche et de libertinage n'ont pas beaucoup plus de gravité que certains actions solitaires, qui peuvent parfois échapper plus ou moins au contrôle de la volonté.

En notre époque de confusion et d'insécurité, il faut ne pas nous laisser "balotter et emporter à tout vent de doctrine, au gré de l'imposture des hommes et de leur astuce à fourvoyer dans l'erreur" (Eph. 4, 14). Ce n'est pas sans raison que S.S. Paul VI a tenu à rappeler, le 23 décembre dernier, que "le Concile n'a pas inauguré une période d'incertitude dogmatique et morale, ni d'indifférence disciplinaire".

Ovila MELANSON, c.s.c.

Nominations des hôtesses au Pavillon des Indiens à l'Expo

Douze jeunes Indiennes, choisies dans tout le Canada, ont été désignées pour jouer, l'année prochaine, le rôle d'hôtesse au pavillon des Indiens du Canada à l'Expo 67, à Montréal.

Les douze hôtesses ont été choisies parmi les quelque 280 jeunes Indiennes, représentant toutes les parties du Canada, qui s'étaient portées candidates pour remplir ces fonctions. Des jurys de sélection, organisés au printemps dernier dans 10 grandes villes, ont interviewé les jeunes filles. Les hôtesses ont été choisies non seulement en raison de leur apparence et de leur personnalité, mais aussi en fonction de leur intelligence et de l'intérêt qu'elles attachent aux traditions et à la culture indiennes ainsi qu'aux problèmes des Indiens face à la vie contemporaine.

"Ces postes ont fait l'objet d'une très forte concurrence", a déclaré le chef Andrew Tanahokate Delisle, commissaire général du pavillon des Indiens du Canada. "L'enthousiasme que ces jeunes personnes ont manifesté à l'endroit du pavillon, ainsi que l'intérêt qu'elles ont témoigné envers les traditions et la culture indiennes, est des plus encourageant. Les douze jeunes filles qui ont été choisies et toutes celles qui s'étaient portées candidates, font vraiment honneur à la nation indienne. Je suis encouragé à la pensée que l'avenir des Indiens du Canada repose dans leurs mains".

Les jeunes filles qui ont été choisies sont: Milles Dolorès Delorme, 27 ans, de la bande des Cris, Montréal; Diana Diabo, 18 ans, de la bande des Mohawks, de Caughnawaga (Québec); Marie Knockwood, 19 ans de la bande des MicMacs, de Mount Stewart (I.-P.-E.); Janice Lawrence, 19 ans, de la bande des Okanagans, Vernon (C.-B.); Doreen Many Fingers, 21 ans, Cris du sang, Lethbridge (Alta.); Alice Marchand, 22 ans, de la bande des Okanagans, Vernon (C.-B.); Laura McMillan, 25 ans, de la bande des Niskas, de Calgary; Velma Robinson, 24 ans, de la bande des Ojibways, de Sault-Sainte-Marie (Ont.); Vina Starr, 22 ans, de la bande des Kwakiutls, d'Edmonton; Barbara Anne Stevenson, 20 ans, de la bande des Saulteux, de St. James (Man.); Adeline Tobac, 22 ans, de la bande des Peaux-de-Lièvres, Fort Good Hope (T. N.-O.); Barbara Wilson, 23 ans, de la bande des Haïda, de Vancouver.

Le 9 janvier 1967, les jeunes filles commenceront, à Montréal, une période de formation de 4 mois qui leur permettra d'acquérir les connaissances nécessaires pour remplir leurs fonctions. Elles étudieront l'histoire et la culture indiennes, et l'histoire du Canada; on leur donnera aussi des renseignements sur Montréal et sur l'Expo, des notions de secourisme et certaines connaissances d'une langue seconde (le français ou l'anglais).

Le pavillon des Indiens du Canada permettra aux Indiens d'offrir aux autres Canadiens et au monde entier un témoignage de leurs traditions et de leurs aspirations. Les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet ont été fournis par la Direction générale des affaires indiennes, du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

La rénovation . . .

(suite de la page 2)

très concrète des hommes et ils apprennent ainsi à connaître tous leurs problèmes.

D'ailleurs, les religieux et les religieuses ne sortent pas des nuages; ils sont nés dans une famille identique à toutes les autres, et ils ont grandi avec des frères, des soeurs, des voisins; ils ont fréquenté les écoles. Sans doute, il y a encore et il y aura toujours des améliorations à apporter, mais le branle est donné en ce sens dans toutes les communautés, et il faut prendre le temps de réfléchir pour chercher et découvrir les solutions neuves et complexes qu'il faut élaborer.

On accusait aussi les religieux et religieuses d'être des êtres marginaux, ajoutant que la marginalité "ne se décrit pas, mais se ressent au niveau viscéral"! Mais le bon sens élémentaire nous amène à conclure que les adaptations de la vie religieuse doivent s'établir avec la tête, et non avec les viscères. Les réflexions nécessaires doivent donc être "cérébrales", et non "viscérales"!

Enfin, le comble des surprises est apporté, quand l'auteur appelle "les laïcs chrétiens au secours du sacerdoce québécois, au secours des communautés religieuses québécoises". Et il mentionne les noms de quelques laïcs, qui ont sans doute leurs mérites dans leur sphère respective, mais qui ne connaissent absolument rien de la vie religieuse, de sa théologie et de ses exigences profondes. Cet appel au secours est l'indice psychique d'un certain infantilisme, dont l'un des caractères fondamentaux est l'insécurité!

Si quelqu'un veut se permettre d'exposer publiquement des opinions sur la rénovation adaptée de la vie religieuse, il doit demeurer "sérieux", et prendre la peine d'étudier attentivement les directives générales du IIe Concile du Vatican à ce sujet. Il doit admetttre, sans arrière-pensée, que ce Concile ne date pas du Moyen Age, mais qu'il répond le mieux possible aux besoin de notre temps, en autant du moins que l'Eglise, qui est humaine et divine, peut atteindre à ce sommet!

Ovila MELANSON, c.s.c.

Jos Pétrin par ROQUEMBERT

P'tit Pedro par DE LA TORRE

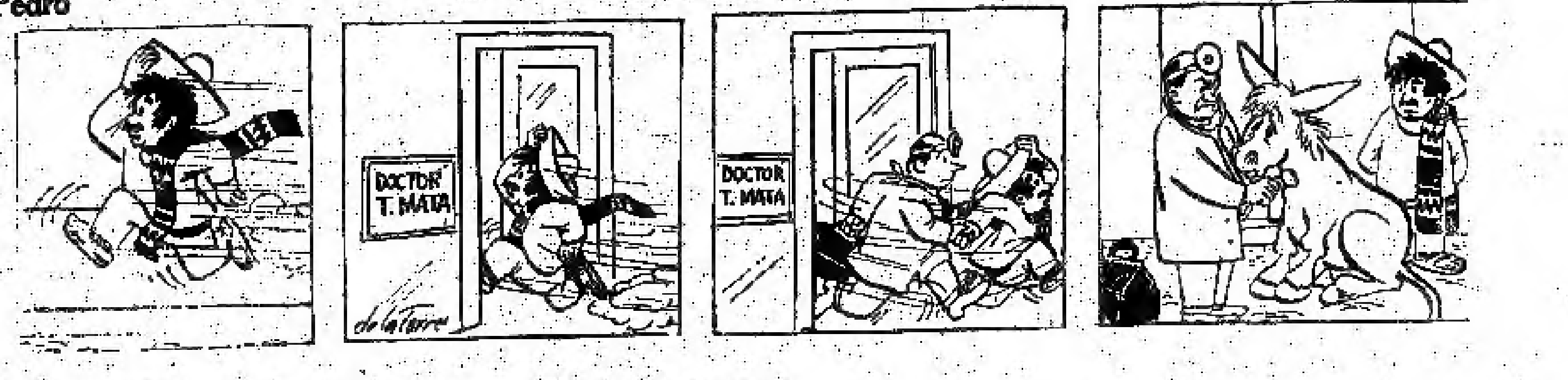

Agé(e) de 21 ans?

Dès que vous avez 21 ans, vous n'êtes plus protégé par le plan familial d'assurance-hospitalisation. Afin d'être protégé, vous devez vous enregistrer personnellement dans les 30 jours. Obtenez une formule de demande aux banques, aux hôpitaux ou du bureau provincial.

Nouvellement marié(e)?

Vous devez payer la prime pour plan familial qui protège le mari et la femme. Notifiez votre groupe sans délai OU si vous payer directement tous les deux, il faut en avertir le bureau provincial.

Nouvel emploi?

Pour demeurer assuré, il faut suivre les règlements inscrits sur la formule 104 (Certificat de paiement) que votre employeur doit vous remettre à votre départ.

VOTRE
PLAN
Assurance Hospitalisation d'Ontario

Ontario Hospital Services Commission
Toronto 7, Ontario

Ministère des **Terres et Forêts** d'Ontario

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hon. KELSO ROBERTS
Ministre

LA LIBRAIRIE LOISIRS

Le foyer de la bonne lecture à Sudbury

122, EST RUE ELM 673-0700

50ième anniversaire du désastre de Matheson

TORONTO — L'honorable A. Kelso Roberts, ministre des Terres et Forêts, a présidé au dévoilement d'un cairn (monticule) commémoratif, à l'occasion du 50ème anniversaire d'un désastre forestier qui avait saccagé Matheson, le 29 juillet 1916. En cette lointaine journée, 223 résidents de Matheson avaient laissé leur vie dans un tragique incendie qui avait détruit 1,000 milles carrés et qui avait rasé des villes et des villages. La plaque commémorative, inscrite sous les soins du Bureau Archéologique et Historique de l'Ontario, rappelle ces douloureux événements qui avaient frappé surtout Porquis Junction, Iroquois Falls, Kelso, Matheson et Ramore, sans oublier les petits hameaux de Homer et Monteith.

Le programme commémoratif ouvert au public, surtout aux survivants de la tragédie, débuta au "curling club" de Matheson par une allocution de M. T.E. Mackey, président de l'Association forestière de l'Ontario. Après la bienvenue du maire F.S. Hembruff, on se rendit au cairn, situé à trois quarts de mille de Matheson. Avant la brève cérémonie, des discours furent prononcés par R.A. Brightwell, M. J.W. Spooner, du district M. Forester Gughes résuma les détails du malheureux incendie et le ministre M. Roberts dévoila la plaque.

C'est l'année suivante, en 1917 que fut adoptée la première loi de prévention des incendies en forêt, base de la législation actuelle.

Baleines blanches dans le nord de l'Ontario

TORONTO — Le ministre des Terres et Forêts, l'hon. A. Kelso Roberts et des officiers de son ministère ont été les hôtes le 25 juillet, à une commission américaine de 7 membres, au cours d'une tournée du nord de Quetico-Superior, nom de cette délégation américaine, avait des représentants de Washington, Duluth, Minnesota, Minneapolis et Washington, D.C. Parmi les hôtes canadiens, on remarquait: le sous-ministre adjoint Keith Acheson; Don R. Wilson de Toronto et Al R. MacDonald; le directeur régional Lou Ringham, de Port-Arthur, John B. Ridley et Grant Ferguson, de la Fondation Quetico de Toronto.

Le groupe passa deux jours sous la tente dans le parc Algonquin où ils combinèrent le travail des sessions de conférences et les plaisirs de la pêche dans le lac Lavieille. L'étape suivante les conduisit au lac Racine où un camp des "Rangers" juniors partagent les joies du camping avec 12 jeunes confrères du même âge venus de la province de Québec, pour un stage de huit semaines. A cet endroit, ils purent assister à une démonstration de transplatation de jeunes arbres, récent programme du ministère provincial pour le repeuplement des forêts.

Puis ce fut une visite à Geraldton et à un camp de scouts où George Armstrong, capitaine des Maple Leafs de Toronto, prodiguait ses conseils aux jeunes.

Arrivés par avion à la modeste installation de Winisk, ils tentèrent de voir de plus près. Ils eurent la surprise de tomber sur des phoques. Malheureusement, la brume écourta leur expédition. A Winisk, les résidents échappèrent aux inondations du printemps en restant, pendant deux jours, à bord de leurs embarcations, jusqu'à ce que les eaux se retirent.

R.P. d'Auteuil-Richard S.J., remplace le R.P. Lucien Matte S.J. à l'U. de S.

Le R. P. Jean d'Auteuil Richard, S.J., Ph.D., jusqu'à récemment Provincial des Jésuites de la Province de Montréal, assumera les responsabilités du R.P. Lucien Matte, actuellement en convalescence à l'hôpital Truesdale de Fall River, Mass., à la suite d'une sérieuse crise cardiaque.

Le Père Richard est natif de la Saskatchewan, a fait ses études en Alberta et connait aussi le Manitoba pour y avoir séjourné six ans. Il fut Recteur de collège universitaire de St-Boniface, affilié à l'Université du Manitoba.

Le Père Richard fut Supérieur de la maison des écrivains des Jésuites à Montréal et, en cette qualité, fonda la revue "Relations" qu'il dirigea pendant huit ans.

Le Père Richard a étudié à Paris et à Rome et détient un doctorat de philosophie de l'Université Grégorienne de Rome. Il a participé à plusieurs congrès internationaux en Europe et en Amérique. Il dirigea le grand Séminaire interdiocésain de Port-au-Prince en Haïti et fut supérieur de la Mission. En 1959, il était rappelé pour devenir Provincial des Jésuites canadiens d'expression française. A ce titre, il a visité les missions des Jésuites en Extrême-Orient, en Inde, en Afrique et en Amérique du Sud.

Le R.P. Richard a visité dès son arrivée les constructions en cours de l'Université de Sudbury, si vigoureusement mises en chantier par le Père Matte. Il s'est dit grandement impressionné par l'importance du projet. La Résidence doit ouvrir ses portes aux étudiants dans les premiers jours de septembre.

DEFICIENCES . . .

(suite de la page 2)

à limiter les naissances selon cette méthode.

FRUSTRATIONS

La méthode rythmique nécessite la continence totale durant les périodes de fertilité de la femme. Jusqu'à présent, l'Eglise n'a pas approuvé les moyens anticonceptionnels.

"Plusieurs individus mènent des vies héroïques de frustration, a déclaré le Dr Cavanagh, et les lettres que j'ai reçues m'incitent à me demander si Dieu a voulu que les catholiques souffrent ainsi."

Dans son rapport préliminaire, le psychiatre donne des extraits de certaines lettres des couples interrogés. Ainsi on lui a écrit:

"Nous avons calculé les périodes au moyen de thermomètres, calendriers, douleurs, désirs, psychologie, graphiques, cartes, tableaux, chance, devinettes, mathématiques, évaluation, papier tourne-sol, impulsions, secrétions, euphorie, dépression et la lune. Et c'est vrai, la période de désir pour les deux, c'est la mauvaise période. La frustration est très grande..."

Une autre lettre dit:

"Comme j'ai été mal renseignée sur le mariage, j'ai lutté beaucoup pour demeurer vierge pour mon mari. Et alors je me suis mariée et l'Eglise m'a dit que je ne pouvais manifester mon amour que huit ou neuf jours sur 29. Bien sûr, je peux le manifester quand je veux, mais nous ne voulons pas 10 enfants. Nous avons tous les deux des ulcères ... et seulement deux enfants."

Vient de paraître aux Éditions FIDES

L'ENSEIGNEMENT CONFESSIONNEL

Textes de l'Episcopat du Québec

UNE nouvelle brochure vient s'ajouter à la collection "L'Eglise aux quatre vents" que les Editions Fides lancaient il y a quelques mois. Il s'agit cette fois de textes actuels qui intéresseront certainement tous les éducateurs: maitres et parents. Tout d'abord la lettre des évêques au premier ministre du Québec, le 29 *août* 1963, à l'occasion d'un projet de loi soumis à la Législature en vue de créer un ministère de l'Education et de la Jeunesse ainsi qu'un Conseil supérieur de l'Education. Puis l'allocution du Cardinal Maurice Roy, lors de la réception offerte par la province au nouveau prince de l'Eglise, le 10 mars 1965. Enfin, l'allocution du Cardinal Paul-Emile Léger devant l'association des Principaux d'Ecoles de Montréal, le 26 janvier 1966.

Trois textes majeurs que tous les fidèles liront avec profit pour mieux connaitre la pensée de leurs dirigeants spirituels sur l'enseignement confessionnel dans la province de Québec. A l'heure d'une évolution assez spectaculaire dans le domaine de l'éducation il est important de connaitre les directives de l'Eglise en cette matière. Si, comme le souligne le Cardinal Paul-Emile Léger, "le Rapport Parent dit que chaque instituteur devra avoir une vraie responsabilité dans l'évolution pédagogique et le climat de l'établissement, de telle sorte qu'il les prenne à coeur. Cela s'impose. Mais il faut aussi que chacun des professeurs collabore activement et efficacement à ce que le climat de l'école soit chrétien. Admettre ce principe n'est pas vouloir le viol des libertés, comme on le pense parfois, mais tout simplement vouloir une condition évidemment essentielle à la réalisation de l'objectif que vous poursuivez: une éducation chrétienne".

L'Enseignement confessionnel est en vente dans toutes les librairies et à **Fides,** 245 est, boulevard Dorchester, Montréal.

$0.25 l'unité

"PETIT FAON DEVIENDRA GRAND!" — Ces faons à queue blanche, qui seront devenus de vrais cerfs lorsque l'Expo ouvrira ses portes en avril prochain, ne se font pas prier par Wendy Larkin, étudiante de l'Université du Manitoba qui travaille cet été au jardin zoologique Assiniboine de Winnipeg. Quatre chevreuils et quatre bisons seront transportés au printemps prochain de Winnipeg à Montréal, dans le cadre de la participation de la British American Oil au sous-thème de la faune, sur l'Ile Notre-Dame. Dans le parc de l'Expo, les chevreuils auront un îlot à eux tout seuls, séparé des visiteurs par une étroite lagune.